



2016



COGENY

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE.....3

VOS ÉLUS.....4

LA COMMUNE

● Budget.....	5
● Tarifs communaux au 1 ^{er} janvier 2016.....	6
● Bibliothèque.....	7
● Ecole.....	8 - 9
● NAP.....	10
● Travaux.....	11
● Le comité de fleurissement.....	12
● Les Pompiers.....	12

C'EST ARRIVÉ EN 2015

● Le Caveau des Voûtes (50 ^{ème} anniversaire).....	13
● Saint Vincent.....	14
● Fêtes des Mères.....	14
● Le Panier des anciens.....	14
● Choucroute de la 3.....	15
● Voyage à Paris de l'école.....	15
● Noël à l'école.....	15
● Prix des Incorruptibles.....	15
● Inauguration du Clos du lavoir.....	15
● Gala de danse.....	16
● Journée verte.....	16
● Info dernière minute - Urbanisme.....	16
● Nos conscrits.....	17

LE CLOS DU LAVOIR

● Résidence «Le Clos du Lavoir».....	18
--------------------------------------	----

LES ASSOCIATIONS

● Le Sou des Ecoles.....	20
● Amicale des boules.....	22
● Association Chemins.....	22
● Le comité des fêtes.....	23
● GYM'ACOGNY.....	24
● Société de Chasse.....	24
● Le jumelage.....	25
● Les Assmat'y'bulles.....	26
● Classe en 0.....	27
● Classe en 1.....	27
● Classe en 2.....	27
● Classe en 3.....	28
● Classe en 4.....	28
● Classe en 7.....	28
● Classe en 5.....	29
● Classe en 8.....	29
● Le calendrier des manifestations 2016.....	30

INFORMATIONS ADRESSES UTILES

● Infos et adresses utiles.....	31
● Démarches administratives.....	32
● ADMR.....	33
● Nouveaux commerçants itinérants.....	33
● Infos ruches.....	33
● Expression de la liste Bien vivre à Cogny.....	34
● Expression de la liste Agir ensemble à Cogny.....	34
● Etat civil.....	35

LE MOT DU MAIRE

CHER(E)S AMI(E)S COGNYSARDES ET COGNYSARDS

En ce début d'année, permettez-moi de vous renouveler tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos familles.

● Au moment où je vous écris, de terribles attentats ont perturbé notre pays, souvenons nous de notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité.
Soyons vigilants mais continuons à vivre.

● Ce bulletin municipal est le reflet de l'activité communale, des associations que je remercie sincèrement. Sans bénévole, nous ne pourrions assurer les rencontres, les échanges, la solidarité entre tous.

● Concernant les réalisations 2015, pas de gros investissements : de l'entretien courant, des réponses à vos besoins sans doute minimisées à cause des restrictions budgétaires.

● Nous essayons aussi de trouver notre place au sein de notre agglomération. Il faudra encore un peu de temps pour mettre en place le projet de territoire qui devra rayonner sur les 21 communes en termes d'aménagement du territoire et surtout du développement économique. Nous comptons sur ce regroupement pour retrouver du dynamisme autour de l'emploi.
Je vous souhaite bonne lecture.



● Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à rencontrer vos adjoints et vos conseillers.
Bonne année 2016.

Votre Maire, Christiane Echallier

BULLETIN MUNICIPAL 2016 : COMMISSION COMMUNICATION

Ghislaine Perroud ● Michèle Dubost-Sayo ● Edwige Landecker ● Michel Morin ● Rémy Aurion

CONCEPTION ET IMPRESSION

rougevert® 211 Avenue Théodore Braun 69400 Villefranche sur Saône ● Tél. 04 74 60 36 38 ● www.rougevert.fr
Tirage à 600 exemplaires ● Diffusion gratuite

Toute reproduction même partielle interdite ● Numéro 7 ● Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016



VOS ÉLUS

LES COMMISSIONS COMMUNALES



FINANCES

- Remy AURION
- Karine SADOR
- Amélie RATIGNIER
- Christian CLAITTE
- Francine KHEMDOUDI

URBANISME ET PATRIMOINE BÂTI

Urbanisme et bâtiments
communaux

- Benjamin MOUTET
- Rémy AURION
- Patricia SINTES
- Amélie RATIGNIER
- Maxime TRONCY
- Guy THEVENET
- Tristan VIGNERON
- Christian CLAITTE

ECOLE

Rythmes scolaires, Cantine

- Rémy AURION
- Patricia SINTES
- Christian CLAITTE
- Amélie RATIGNIER
- Tristan VIGNERON

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Tourisme, Fleurissement,
Nettoyage de Printemps,
Chemins Communaux et
brigades vertes

- Benjamin MOUTET
- Edwige LANDECKER
- Maxime TRONCY
- Michèle DUBOST
- Ghislaine PERROUD
- Michel MORIN
- Francine KHEMDOUDI

RESSOURCES, AGES DE LA VIE

Personnel Municipal,
Résidence le Verger, Aide
aux personnes, Association
du Panier des anciens, les
Jeunes, Cimetière

- Karine SADOR
- Tristan VIGNERON
- Francine KHEMDOUDI
- Amélie RATIGNIER
- Guy THEVENET

COMMUNICATION

Site Internet, Bulletin
Municipal, Fêtes et
Cérémonies, Culture,
Bibliothèque, Relation
avec les Associations

- Rémy AURION
- Ghislaine PERROUD
- Michel MORIN
- Michèle DUBOST
- Edwige LANDECKER
- Christian CLAITTE
- Francine KHEMDOUDI

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- Christiane ECHALLIER
- Tristan VIGNERON
- Christian CLAITTE
- Benjamin MOUTET
et Maxime TRONCY (Titulaires)
- Michel MORIN
et Guy THEVENET (Suppléants)



LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	624 993 €
● Charges à caractère général	200 450 €
● Charges de personnel et frais assimilés	273 680 €
- Dont rémunérations du personnel.....	177 000 €
- Charges de personnel et frais assimilés	96 680 €
● Autres charges de gestion courante	83 363 €
- Dont indemnités et frais assimilés	48 350 €
- Contribution services incendie.....	18 513 €
- Subventions associations.....	16 500 €
● Intérêts emprunts.....	24 500 €
● Reversement sur FNGIR	23 000 €
● Prélèvement pour investissement	20 000 €
RECETTES	624 993 €
● Produit des services, du domaine et ventes diverses	8 000 €
● Atténuation de charges	3 000 €
● Impôts et taxes	322 041 €
● Dotations et participations	179 632 €
● Autres produits de gestion courante.....	90 000 €
● Résultat antérieur reporté	22 320 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	516 371 €
● Capital emprunts.....	68 000,50 €
● Solde d'exécution reporté	67 445,50 €
● Immobilisations corporelles	28 000 €
- Dont terrains nus	12 000 €
- Autre matériel & outillage de voirie	4 000 €
- Matériel de bureau et informatique.....	12 000 €
● Travaux	352 925 €
- Dont restes à réaliser du budget précédent (Aménagement du centre bourg)	52 925 €
RECETTES	516 371 €
Reste à réaliser	71 075 €
FCTVA (Fonds compensation TVA)	53 274 €
Taxe d'aménagement.....	20 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	138 495,23 €
Subventions Etat	65 934 €
Emprunts et dettes assimilées.....	147 592,77 €
Virement section fonctionnement	20 000 €



TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2016

	HABITANTS	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS COMMUNALES
SALLE POLYVALENTE	280 € + charges	600 € + charges	
Petite Salle + Bar	150 € + 40 € charges en été 150 € + 60 € charges en hiver		
Montage du Podium	50 €	50 €	Gratuit
Démontage des cloisons	160 € / Petite salle 30 €	160 €	160 €
12 Tables Rondes	Gratuit	80 €	
Location pour vin honneur (courte utilisation)	125 €	125 €	
Journée supplémentaire (si remise des clés le vendredi matin)	60 €	60 €	
Frais de pénalités pour annulation de réservation moins de 30 jours avant	20 % du montant de la location	20 % du montant de la location	
Charges	100 € en été 210 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 210 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)	100 € en été 210 € en hiver (du 1 ^{er} /10 au 30/04)
Caution à la réservation définitive	650 €	650 €	
ABONNEMENT TENNIS			
Carte Familiale	40 €	50 €	
Carte Adulte	20 €	30 €	
Carte Enfant (- de 15ans)	6 €	17 €	
STANDS			
Stands 3X3 (5)	30 € le stand	60 € le stand	20 € le stand
Caution	300 €	300 €	300 €
Stands 4,5X3 (4)	35 € le stand	70 € le stand	20 € le stand
Caution	400 €	400 €	400 €
TABLES	5 € (2,20 m x 0,70 m)	5 € (2,20 m x 0,70 m)	
Bancs	2 €	2 €	
Lot 50 chaises plastiques	50 € (1 € la chaise)	50 € (1 € la chaise)	
FRITEUSE	15 € + 200 € de caution (utilisation sur place)		15 € + 200 € de caution
BANDEROLE CONSCRITS		20 €	
GRILLES D'EXPOSITIONS	5 € / Grille	5 € / Grille	5 € / Grille
CONCESSIONS CIMETIÈRE POUR 15 ANS	100 € le m ²		
Columbarium : la case pour 15 ans	300 €		
Cavurne : pour 15 ans	300 €		
Jardin du Souvenir	Mise à disposition de l'emplacement et plaque à la charge de la famille soit 20 €		
Concession Enfant pour 15 ans	50 €		
RESTAURANT SCOLAIRE	3,70 € le repas		
Nouvelles Activités Périscolaires	0,50 € / activité		
Garderie Périscolaire	1 €		

LA BIBLIOTHÈQUE

Vous y serez reçu par l'équipe de bénévoles : Marceline Auray, Annie Balloffy, Geneviève Blaise, André Champseix, Madeleine Charbonnière, Jeannette Gauthier, Marie-Carmen Mathieu, Joël Mathieu, Bernadette Mirmand, Gisèle Nicolas, Arlette Sardaigne, Bernard Soeur et Jeannette Weiler.

LES PRÊTS SONT TOTALEMENT GRATUITS

- Trois livres peuvent être empruntés pour trois semaines (les nouveautés peuvent être prises pour quinze jours seulement). Le jeudi, tous les quinze jours, les enfants des classes de l'école viennent avec leurs enseignants pour choisir des livres et assister à des animations par les bénévoles responsables : Marceline Auray, Geneviève Blaise, Jeannette Gauthier, Marie-Carmen Mathieu et Bernadette Mirmand. La bibliothèque est un lieu convivial où vous pouvez lire sur place les ouvrages et revues.
- Chaque vendredi à 14h, vous pouvez venir rejoindre les joueurs de scrabble (n'oubliez pas votre jeu !). Le premier vendredi de chaque mois, nous accueillons les tout-petits du centre Multi Accueil, les P'tits loups pour des prêts de livres et des animations autour des livres.
- Un jeudi par mois de 10h 45 à 11h 15, les enfants gardés par les assistantes maternelles viennent écouter des histoires à la bibliothèque.



Bibliothèque enfants

- Deux fois dans l'année, des achats de nouveautés littéraires sont effectués pour le rayon adultes et le rayon jeunesse. La Bibliothèque Départementale du Rhône nous permet le renouvellement de 300 livres enfants et 300 livres adultes tous les six mois.
- ABONNEMENTS POUR LES ENFANTS : Les Belles Histoires, J'aime Lire
- ABONNEMENTS ADULTES : 4 Saisons du Jardin Bio, revue Saveurs.
- La bibliothèque est informatisée, ce qui facilite les opérations d'emprunts et permet une consultation directe du fonds sur le site de la Médiathèque départementale de prêts (BDP), chaque lecteur peut consulter ce site : www.mediathèque.rhone.fr et nous demander une réservation par message électronique <bibliotheque@cogny.fr> ou à l'accueil de la bibliothèque.



Bibliothèque adultes

ANIMATIONS PONCTUELLES

- Nous organisons régulièrement des « Rendez-vous livres » autour d'un thème ou d'un auteur. Lors de ces rencontres chaque lecteur est libre de faire part de ses impressions.
- Le 7 novembre 2014 : Hervé Le Maoût est venu présenter et dédicacer son livre « Echec au fou ».
 - Le 20 mars 2015 : c'était au tour de Maurice Chalayer de nous parler de son nouveau roman « La ferme des silences ».
 - Le 5 juin 2015 : « Histoire de Ville et de Jarnioux de la révolution à nos jours » avec Jean-Paul Dugelay, Marie-France Dupoizat, Gilles Demaison et Cécile Magnin-Corbier.
 - Le 9 octobre : rencontre avec Robert Arnaud Coffin pour son livre « Les noms de lieux de Cogny : toponymes et leur origine », avec une exposition des illustrations de Jacques Khemdoudi.

ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES

- Le Kamishibai, petit théâtre de papier d'origine japonaise racontant des histoires illustrées « La forêt blanche », « Oui !!! », « Les épinards », « Deux sacrés grumeaux d'étoiles », « 3 plus 3 lapins » et « La belle lisse poire du Prince de Motordu ».
- Les raconte-tapis : Les enfants ont écouté l'histoire de « Bascule » confortablement assis devant les tapis prêtés par la Médiathèque du Rhône. Les histoires sont présentées « in situ » avec des personnages miniatures manipulés par les bénévoles de la bibliothèque.
- Le « Tapis volant » : autour du thème Le Japon.

EXPOSITIONS

- Deux expositions ont eu lieu, elles sont destinées à tous les publics et peuvent être consultées aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
- « La mesure du temps »
 - « C comme chocolat »

PRIX DES INCORRUPTIBLES

La bibliothèque a acheté pour les classes de l'école, une série de cinq ou six livres sélectionnés par la revue « Page des libraires ». Après lecture au cours de l'année scolaire, les enfants ont procédé à un vote dont les résultats ont été dépouillés au niveau national afin de décerner les prix des incorruptibles. À l'issue des résultats, chaque élève a reçu le diplôme du 26^{ème} Prix des Incorruptibles.

Les bénévoles espèrent de nombreux lecteurs et accueilleront volontiers de nouvelles personnes motivées pour renforcer l'équipe.

INFOS

La bibliothèque vous accueille
Mercredi de 10h à 11h30
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h à 11h30



L'ÉCOLE DE COGNYP

L'école compte actuellement 109 élèves répartis dans 5 classes :

- Une classe maternelle de 22 élèves :
 - Petits (14), Moyens (8)
- Une classe maternelle de 24 élèves :
 - Moyens (6), Grande section de maternelle (18).
- Trois classes d'élémentaire :
 - Un CP/CE1 de 21 élèves : 13 CP ; 8 CE1
 - Un CE1/CE2 de 28 élèves : 8 CE1 ; 12 CE2
 - Un CM1/CM2 de 19 élèves : 14 CM1 ; 8 CM2

LES ENSEIGNANTS

- Mme Ingrid QUEYRAS à Cognyp depuis la rentrée 2010 enseigne dans la classe de petite et moyenne section de maternelle.
- Mme Mylène GREFFET, à Cognyp depuis 2007, enseigne dans la classe de moyenne et grande section de maternelle.
- Mme Céline CLUZEL à Cognyp depuis la rentrée 2012, enseigne dans la classe de CM1/CM2. Elle travaille à temps partiel (75%), elle est remplacée le lundi dans sa classe. par Mme Elodie ROLLET.
- Mme Viviane COURBIERE-GUILLEMET dans l'école en temps qu'adjointe depuis septembre 2005, directrice de l'école depuis septembre 2007, enseigne dans la classe de CE1/CE2. Tous les mardis, elle est remplacée dans sa classe afin de pouvoir consacrer du temps à son travail de direction.

Nous avons la chance d'avoir la même enseignante qui intervient dans les 2 classes : Mme Elodie ROLLET.

Enfin, comme nous avons eu le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe à la rentrée, nous avons accueilli un nouveau collègue : M. Vincent BRUNCO.

LES ATSEM

- Mme Françoise ROY, titulaire du diplôme d'ATSEM, occupe le poste depuis une quinzaine d'années. Elle travaille en binôme avec Ingrid Queyras pour le plus grand bien des enfants de petite et moyenne section de maternelle.

- Mme Stéphanie DUBOST-SANDRIN, titulaire du CAP petite enfance, a réussi l'année dernière le concours d'ATSEM. Elle travaille en collaboration avec Mylène Greffet dans la classe des moyens/grands tous les jours sauf le lundi après-midi.

Les ATSEM surveillent également la cantine et Mme DUBOST-SANDRIN assure les garderies périscolaires en alternance avec Mme Joëlle LIRAUD et Mme Jeannette GAUTHIER.

Les deux ATSEM interviennent également dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires).

L'ambiance de l'école est une ambiance de travail dans le respect des programmes de 2008. Un esprit de solidarité et de travail en commun règne au sein de l'équipe enseignante et les maîtres encouragent des valeurs de respect et d'entraide chez leurs élèves.

- Le projet d'école refait en 2012 est axé sur l'étude de la langue (orthographe, grammaire, vocabulaire) et la résolution de problèmes en mathématiques.

Une large place est consacrée aux activités artistiques et culturelles ainsi qu'à la production de textes écrits.

Cette année, l'équipe enseignante a décidé de continuer à mettre l'accent sur l'éducation morale et civique pour encourager un esprit de tolérance et de solidarité chez les élèves.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

- En septembre, l'école a fait une matinée de vendanges, accueillis par Mireille et Etienne BLANC sur leur domaine des Averlys.

- En octobre, l'école a participé à la semaine du goût, de nombreuses activités ont été organisées en maternelle (découverte de saveurs, fabrication de pâtisseries, ateliers sensoriels, petit déjeuner américain, etc.)



Semaine du goût



Petit déjeuner américain

- La chorale école se déroule le mercredi matin, de plus, les 3 classes d'élémentaire bénéficient cette année de l'enseignement d'une intervenante en musique : Marie VIEL. La traditionnelle rencontre en chansons aura lieu en fin d'année scolaire.
- Les CP/CE1 vont à la piscine avec des élèves de même niveau de l'école de Rivolet. Les deux municipalités se sont réunies pour le financement du transport. Les cours se déroulent sur tout le premier trimestre.

- Deux sorties à Lyon sont prévues : la première aura lieu en janvier et sera à caractère historique : visite du musée gallo-romain et du vieux Lyon. Elle concernera les classes de Mesdames CLUZEL et COURBIÈRE ; la deuxième aura lieu en fin d'année scolaire, elle réunira les 3 classes d'élémentaire : au programme, musée de la Confluence et si possible promenade en bateau sur le Rhône.
- Une conteuse intervient dans les classes de maternelle. L'éducation à l'environnement tient une place importante à l'école puisque des intervenants viendront dans les classes pour le tri des déchets et le syndicat des rivières travaillera avec les élèves sur la pollution des rivières.
- Les sorties sont principalement financées par le Sou des écoles que nous remercions pour sa contribution active.
- L'équipe enseignante est également consciente des efforts financiers que fournit la Mairie pour entretenir et équiper l'école au mieux.
- Enfin les enseignantes de CE et CM adressent tous leurs remerciements à la Mairie et au Sou des écoles qui ont accordé un financement important pour la sortie à Paris en mars dernier.



À la piscine

Viviane Courbière-Guillemet

INFOS

N.B. : Rappel des nouveaux horaires depuis la rentrée 2015 :
 lundi et mardi : matin : 08h30 – 11h30 ; après-midi : 13h30 – 16h30
 mercredi : 09h – 12h
 jeudi et vendredi : matin : 08h30 – 11h30 ; après-midi : 13h30 – 15h
 Les NAP prennent place les jeudis et vendredis de 15h00 à 16h30

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

C'est la deuxième année que les nouvelles activités périscolaires (NAP) après l'école existent.



- Depuis septembre 2015, il a été proposé aux enfants de la danse, des jeux en anglais, des activités sportives, du bricolage, des petits jeux pour les maternelles et des jeux scolaires organisés par les enseignants.

- Il est prévu, également, de la boule lyonnaise et de la musique d'ici la fin de l'année scolaire. D'autres pistes de réflexion sont en cours pour proposer d'autres activités en fonction du budget.



- A la demande des familles et de l'équipe enseignante, la commune a décidé de modifier les horaires pour la rentrée 2015 : aussi, aujourd'hui, les NAP se déroulent les jeudi et vendredi de 15H à 16H30, toutes les semaines.

- La municipalité de Cogny a mis en place un PEDT, à la demande de l'état, pour encadrer ces NAP. Celui-ci nous permet, d'une part, de percevoir la subvention de l'état (50 euros par enfant et par année scolaire), et d'autre part d'organiser un comité de pilotage constitué des différents acteurs « enfance » de la commune, à savoir, la municipalité, l'équipe enseignante, les parents d'élèves, le sou des écoles, les Assmat'y'bulles et la crèche « les p'tits loups ». Ils se réunissent tous les 3 mois afin d'échanger sur les NAP.

- La commune a choisi de ne pas augmenter le coût des NAP (0,50 euro par séance) pour les familles même si la durée d'activité s'est vue multipliée par deux. Cet engagement s'inscrit dans une volonté municipale de permettre à tous, dans une période déjà compliquée pour les ménages, de faire bénéficier à leurs enfants, d'activités pédagogiques et ludiques extra-scolaires.



TRAVAUX



Parking de la salle des fêtes : réparation d'une partie du drainage interne



Réfection du drainage interne de la Montée Saint Claude avec renforcement du mur en pierres.



Réfection d'un mur en pierres sèches au lit dit « Le Bret » par les Brigades Vertes - Après travaux



Création d'une plate-forme pour les conteneurs à poubelles du lieu-dit Pollui





L'ANNÉE DU COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Avec un 1^{er} mai très pluvieux, le marché aux fleurs et légumes de printemps s'est bien maintenu.

- Les fidèles acheteurs qui viennent depuis de très nombreuses années, se sont déplacés. Les fleurs et les légumes proposés sont de bonne qualité, et la clientèle se fidélise.
- A l'automne, la vente de fleurs commence à devenir connue. Une soixantaine de chrysanthèmes, des pensées, cyclamens, véroniques et coupes variées ont trouvé preneurs.



Marché d'automne



Plantations

- Encore une fois, les fournisseurs ont joué le jeu en apportant de la belle marchandise, à un prix attractif. Pour l'année 2015, Cogny a remporté le 2^{ème} prix des communes de 1001 à 2000 habitants de l'Office de tourisme des Pierres Dorées.



Marché de printemps

SAPEURS-POMPIERS

Depuis le mois de janvier de cette année, suite à la fermeture du centre de secours de DENICE, notre secteur d'intervention en 1^{er} appel s'est vu modifier avec la prise en charge des communes de COGNY et LACENAS.



- 3 officiers / 16 sous-officiers
 - 19 caporaux et sapeurs
 - 2 infirmières / 1 stagiaire.
- Suite à ce nouveau regroupement le nombre de nos interventions a augmenté pour passer à environ 300 par an.



- Ce mois de janvier fut aussi marqué par le changement de notre fourgon incendie par un véhicule plus récent et aux capacités plus importantes.
- Avec ces différents changements effectués depuis toutes ces années, nous restons toujours proches de nos communes et de ses habitants pour un secours efficace et adapté aux besoins de chacun.
- Un remerciement à notre Amicale qui avec son dynamisme et sa convivialité permet de fédérer et d'animer notre caserne tout au long de l'année. Merci à toutes et tous pour votre soutien et votre accueil en fin d'année lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.



- Ce changement de sectorisation nous amène à porter secours à près de 6 000 personnes sur une surface de 22,52 km².
- Les pompiers de ces deux communes nous ayant rejoint également, l'effectif du centre de Liergues se compose de 41 pompiers :

Franck Balandras



C'EST ARRIVÉ EN 2015

CAVEAU DES VOUTES



L'INAUGURATION DU CAVEAU AVAIT EU LIEU
LE 4 JUILLET 1965

Le 4 juillet 2015 étaient fêtés les 50 ans du Caveau en présence de Madame le Maire, de Monsieur le Président Michel MOUCHET, de tous les responsables, bénévoles et des habitants présents.

● Le Président, dans son mot d'accueil, a mis à l'honneur tous les Présidents, Secrétaires et Trésoriers des cinquante années passées et a remercié et encouragé tous les nouveaux bénévoles de Cogny qui assurent chaque dimanche la vie du Caveau.

● Ensuite Madame le Maire, dans son discours, a retracé l'historique du Caveau :

*« Mesdames, Messieurs, Chèr(e)s Ami(e)s,
Déjà 50 ans pour notre caveau des voûtes.*

Je voudrais, en ce jour mémorable rendre hommage aux fondateurs qui malgré les difficultés ont cru en notre viticulture et en nos viticulteurs. Ils ont mis en place un moyen de valorisation de votre produit et ont su transmettre l'image de notre beaujolais auquel nous sommes attachés et qui fait notre notoriété.

Revenons à l'histoire. En séance du conseil municipal du 4 décembre 1963, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente aux enchères publiques sur conversion et baisse de mise à prix d'immeuble situé à Cogny par adjudication à 14 heures en l'audience des criées du tribunal de grande instance de Villefranche : le bâtiment composé de 2 étages sur cave voûtée avec 3 grandes pièces au rez de chaussée, 4 au première étage, jardin et dépendance. La mise à prix de cet immeuble est fixée à 500 francs. Le maire expose au conseil municipal que cet immeuble serait particulièrement utile à la commune pour l'installation d'une cantine des écoles publiques, de salles de réunions et de fêtes. Le conseil municipal considérant l'intérêt présenté pour la commune autorise par 8 voix sur 8 le Maire à participer à la vente.

Le 11 décembre 1963 dernière enchère la commune de Cogny propose 18 100 francs.

Une surenchère a été effectuée par Madame CHARMETTE née BOSSE PLATIERE : nouvelle mise à prix 19 910 francs. Le conseil municipal considérant toujours l'intérêt pour la commune autorise par 10 voix sur 10 le maire à participer à la vente par adjudication le mercredi 26 février 1964 et fixe en comité secret le chiffre limite au-delà duquel il ne pourra surenchérir.

Ce n'est que par délibération du 9 mars 1965 que la commune étant restée seule adjudicataire de l'immeuble des époux COMBARETTE AUCOURT a acquis ce bien pour la somme de 21 910 francs plus les frais d'acquisition de 458,09 francs et qu'une demande de prêt a été souscrite auprès de la caisse d'épargne. Nouveau rebondissement, il était nécessaire que l'immeuble soit payé avant le



*De gauche à droite : Catherine BARD,
Christiane DESCOTES épouse ECHALLIER, Monique PONTUS veuve GAZELLE,
Simone LARGE épouse BESSON, Jeannine BENETON épouse GRIZARD,
Marie-France CHAMONARD † épouse DELOMBRE et Michelle BOURRON épouse AURION*

26 avril 1964. La commune a donc été obligée de solliciter le crédit agricole mutuel du Rhône : prêt de 28 000 francs à 5% remboursable dès l'arrivée des fonds de la caisse d'épargne.

La commune est enfin propriétaire de ce bâtiment. Sa vocation : cantine et salle des fêtes. Quelle n'a pas été la surprise lors du débarras du charbon dans la cave de découvrir une très belle cave voûtée et voilà que les bonnes volontés se réunissent, retroussent les manches et de là naît le projet d'un caveau de dégustation.

Le 26 février 1965 l'assemblée générale constitutive du caveau des voûtes s'est tenue par devant Maître SALGON, notaire à Salles en beaujolais, 15 sociétaires et membres fondateurs. Chacun souscrit des parts de 50 francs pour constituer le capital social initial :

M. DESCOTES Thomas, M. PONTUS Antoine, M. POULY Louis, M. MICOLLIER François, M. LE COMTE DE FLEURIEU, M. CHAMONARD Antoine, M. COUTY Julien, M. BENETON Henri, M. CLOUX Etienne, M. MARCHAND Auguste, M. DESROCHES Henri, M. PROTON Joseph, M. JAVELOT René, M. BESSON Marius.

Je veux aujourd'hui remercier tous ces bénévoles pour nous avoir laissé ce patrimoine. Ce caveau reste un lieu de rencontre, de dégustation et de promotion non seulement du vin mais de notre village.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je vous ai relaté l'histoire du caveau des voûtes, j'étais là il y a 50 ans à la coupe du ruban entourée des personnalités qui aujourd'hui sont presque toutes disparues. Il nous reste pour nous faire vivre ces moments : Monsieur PROTON Joseph, Monsieur JAVELOT René et Monsieur BENETON Henri.

Je souhaite donc longue vie et belle rencontre à ce lieu rempli d'histoire.

Merci à nos jeunes bénévoles pour leur implication.»

C'est le vendredi 23 janvier qu'a eu lieu la Saint Vincent 2015.

Organisée à Cogny pour la deuxième année consécutive, environ 190 personnes ont répondu présentes. Le repas, servi par le traiteur La Forestelle (Saint Cyr le Châtoux), s'est déroulé à la lueur des bougies en raison d'une panne électrique quelques heures avant l'arrivée des convives.

Cette St Vincent originale aura permis aux Vincents 2015 de Cogny (Raphaël Guillerme, Blandine Brondel, Amélie Ratignier) et de Rivolet (Françoise Branciard, Julien Mathon et Stéphane Ratignier) de passer le relais aux Vincents 2016: Solenne Roche, Olivier Burnichon et Gilles Carreau pour Cogny; et Laure D'Harcourt, David Duvernay, Didier Teodore pour Rivolet.

FÊTE DES MÈRES



LE PANIER DES ANCIENS

L'association du panier des anciens se porte bien.



Pour l'année 2016, notre programme s'est enrichi d'une date supplémentaire avec une prestation de qualité, de la Chorale « à cœur joie », qui aura lieu à l'église de Cogny, le vendredi 1^{er} Avril. Réservez bien votre soirée, ceci n'est pas une blague.

Mise à part cette nouveauté, vous retrouverez notre célèbre concours de belote en Février, et les ventes de gâteaux au printemps et en automne.

Nos bénévoles ont toujours pour objectif d'assurer le maintien du repas ET du colis de Noël, à nos aînés.



Vente de gâteaux lors du marché aux fleurs du 1^{er} mai 2015 au profit du Panier des Anciens



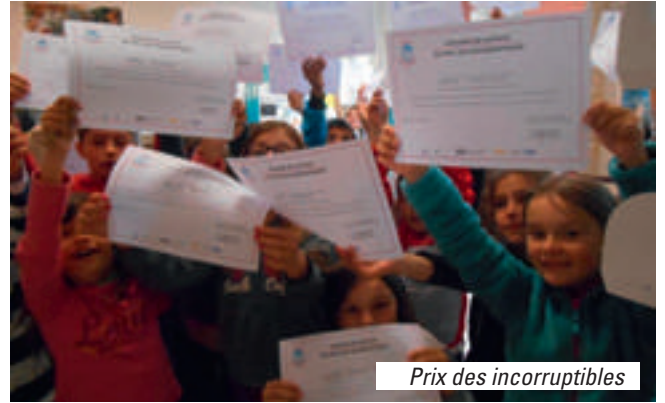
Les bénévoles du colis des anciens

CLASSE EN 3



Choucroute

BIBLIOTHÈQUE



Prix des incorruptibles

VOYAGE À PARIS



Classes de CE et CM



Voyage à Paris du 23 au 25 mars 2015

NOËL À L'ÉCOLE



Spectacle du 18 décembre 2015



LE CLOS DU LAVOIR



Inauguration

*Christiane Echallier,
Maire de Cogny*

*Gérard Parret,
Président du conseil
d'administration de HBVS*

GALA DE DANSE



Gala des deux groupes d'Eveil à la Danse qui s'est tenu le 16 décembre 2015

JOURNÉE VERTE

organisée le samedi 25 avril 2015.

- Cette action mise en place cette année par la commission environnement s'est menée en partenariat avec plusieurs associations ainsi qu'avec les habitants volontaires.
- Ainsi, plusieurs groupes se sont répartis les différents secteurs de la commune afin d'effectuer des opérations de nettoyage.
- En parallèle, durant toute la matinée, 2 bennes (encombrants et ferraille) ont été mises à disposition des particuliers au centre du village.
- Les habitants ont apprécié cette opération qui n'avait pas été menée depuis ces 10 dernières années.

BILAN DE L'ACTION

- La vente des 2 tonnes 800 de ferraille collectées a généré 224 €. Les frais de la mise à disposition et de l'enlèvement des 2 bennes se sont élevés à 375 €. Ainsi, la journée verte aura coûté 154 €.
- A noter que les enfants de l'école ont également participé au nettoyage de printemps de la commune, sur les secteurs proches de l'école.



INFO DERNIERE MINUTE - URBANISME

Par décret du 5 janvier 2016 signé par le Premier Ministre, il est convenu de simplifier les formalités opposables aux travaux sur constructions existantes.

Le seuil de soumission de ces travaux à permis de construire est en effet relevé de 20 m² à 40 m² sur l'ensemble des territoires dotés d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols et plus uniquement en zones urbaines.





NOS CONSCRITS



CLASSE 2015 : Les avez-vous reconnus ?

De gauche à droite et de haut en bas :

● **1^{ère} ligne** : Steven LIRAUD, Fanny BURON, Edwin CHABERT, Mathilde DUCHOSSOY, Corentin MOREL, Dorian VIOLET, Tifany MOREL

● **2^{ème} ligne** : Audrey ECHALLIER, Ludivine BRONDEL, Alexis DESHAYES, Jessica LARGE, Jordan BESSY, Julie BERGERON, Fabien VIDAL, Marie DI CANDIA

● **3^{ème} ligne** : Rémi BERGERON, Mathieu BUY, Benoît MARCHAND, Mathieu MIGNARD, Lucas BENETON, Gaël PONDARD, Sébastien CARREAU

● **4^{ème} ligne** : Michel BALLIGAND, Bruno VIDAL, Patricia SINTES, Philippe LANDECKER, Rémy AURION, Mickaël RATIGNIER, Maxime TRONCY, Cyrille WARIN

● **5^{ème} ligne** : Fabienne PICARD, Daniel ECHALLIER, Christiane ECHALLIER, Bernard AURION, Michèle GAUTHIER, Guy SOHIER, Jean-Marie LARGE, Françoise LARGE, Jean CHERVET

● **6^{ème} ligne** : Léa QUINTIN, Oscar GERARD, Yanis FAURIAT, Aubin BURNICHON, Léo LANDECKER, Clara BRONDEL, Aymeric PAPIILLON

● **7^{ème} ligne** : Patrick PICARD, Ewan VERDEJO, Jason BOYER, Théa VIGNEROT, Anaïs SIMON, Juliette GUYOT, Naomie PITTET



LE CLOS DU LAVOIR

RESIDENCE « LE CLOS DU LAVOIR »

La résidence comprend sept T2, six T3 et deux T4 livrés en mai 2015 aux locataires.

- La résidence située au cœur du village a une organisation de type « ferme beaujolaise » caractérisée par une entrée sous porche et une cour intérieure commune.
- La résidence est équipée d'une chaufferie bois qui assure également la production d'eau chaude sanitaire.
- La résidence a des murs façades réalisés grâce à un procédé mixte bois-béton qui évite les ponts thermiques tout en ayant une finition extérieure en béton.
- La Résidence « Le Clos du Lavoir » est la quatrième réalisation de la société HBVS sur Cogny, après les résidences Bataille en 1987, le Verger en 1992 et la Dîme en 1996.





Rue de la Jonchère

LES ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles est une association gérée par des parents bénévoles qui se réunissent régulièrement tout au long de l'année scolaire.

● En organisant différentes manifestations, nous participons au financement des projets des enseignant(e)s et des cadeaux de Noël. Chacun apporte ses idées et donne un peu de son temps pour les petits cognyards scolarisés dans notre commune... Notre seule volonté, leur faire plaisir !

● Comme chaque année, nous avons clôturé le Carnaval, organisé par les enseignantes, par un goûter dans la cour de l'école.



● Nous avons, au mois de mars, pour le printemps, vendu les traditionnelles brioches. Nous sommes enchantés de l'accueil qui nous a été réservé dans le village.

● Pour la Fêtes des Mères, notre association a mis en place la création de plateaux sur lesquels ont été reproduits les dessins des enfants réalisés en classe sur le thème des friandises. Nous remercions les enseignantes pour leur participation à ce projet ainsi que les artistes en herbe.

● Une soirée théâtre au mois d'avril a également été organisée avec la venue de la troupe ARTHEA de Denicé.

● La Fête de l'école s'est déroulée samedi 27 juin, toute la journée, avec à midi une paella servie par le Sou des écoles. Le matin était organisé autour du spectacle de l'école et de la remise des dictionnaires aux élèves qui terminaient leur CM2. Ce fut un éclatant succès et toute l'équipe mobilisée ce jour là a été enchantée de constater à quel point les enfants s'étaient amusés ! En effet, les enfants ont pu faire du poney, de la calèche, sauter joyeusement dans un château gonflable et repartir avec un beau maquillage ! Ils ont pu aussi participer aux traditionnels jeux de kermesse, ainsi qu'à un stand de loisirs créatifs.

● Malgré l'inquiétude du risque de dissolution du bureau par manque de mobilisation à l'assemblée générale, un nouveau bureau a vu le jour :

- Marie-Cécile MOUTET, Présidente
- Annabelle CEGARRA, Vice Présidente
- Sophie BALVAY, Vice Présidente
- Marie-Line BUFFENOIR, Trésorière
- Laetitia DEBAC, Trésorière adjointe
- Séverine COGNO, Trésorière adjointe
- Maud POLOSSE, Secrétaire
- Sylvie RABUT, Secrétaire adjointe
- Julie VASSAIL, Secrétaire adjointe





● Une quinzaine d'autres parents se sont joints à l'équipe pour notre plus grande satisfaction et notre plus grand soutien ! Nous remercions Stéphanie VIGNERON et les autres membres de l'ancien bureau pour leurs idées et leur implication au cours de ces dernières années.

● Avec cette nouvelle année scolaire, les activités du Sou ont repris dès le 9 novembre par la vente de chocolats de Noël. Malheureusement, le Marché des Lumières, au cœur du village, avec la chorale des enfants sur le parvis de l'Église et la descente aux lampions ont dû être annulés par manque de temps pour l'organisation par la nouvelle équipe.

● L'ensemble de nos actions cette année a ainsi permis de financer une partie des sorties scolaires comme le voyage à Paris, la sortie neige avec balade en raquettes, les sorties de fin d'année TOUROPARC et SALVA TERRA.



INFOS

Une adresse mail a également été créée pour mieux communiquer avec les parents
soudesecolescogny@gmail.com

Si vous souhaitez vous mobiliser pour les enfants de l'école, apporter des idées, aider...
N'hésitez pas à contacter l'équipe du SOU !



LA BOULE AMICALE

La Boule Amicale compte 26 licenciés dont 4 féminines.



● La boule Amicale a proposé le 18 avril 2015 une sortie à ses licenciés, membres honoraires à destination de St Jean St Maurice sur Loire où une visite guidée du village leur a été proposée. Les boulistes ont dégusté les fameuses grenouilles d'Edith au restaurant le Belvédère à Commelle Vernay. La journée s'est achevée par une dégustation des vins de la Côte Roannaise au Château de Champany à St Haon le Vieux. De retour à Cogny, un casse-croûte offert au local des boules a clôturé la journée.

INFOS

Samedi 12 mars - Coupe Fernand Moutet (64 simple 3^{ème} et 4^{ème} division) et Coupe Dagnaud (32 simple 3^{ème} et 4^{ème} division)

Samedi 21 mai - Coupe Paul et Antoine Balligand (32 double par poule 3^{ème} et 4^{ème} division + 1 national)

Samedi 30 juillet - Concours mixte - Dimanche 4 décembre : Concours de coinche

ASSOCIATION CHEMINS

Notre association est fidèle au but qu'elle s'était fixé à sa naissance en 2003 « le développement personnel par la pratique d'activités physiques et socio culturelles ».

● La notion d'entraide au sein du groupe est présente depuis le début mais nous nous efforçons de la développer de plus en plus et chaque adhérent donne volontiers du temps pour préparer des marches, apporter des idées... et puis le Bureau est d'une efficacité remarquable ! L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 2 octobre a confirmé cette énergie du groupe.

LES ACTIVITÉS AU FIL DE LA SEMAINE

- Le lundi, petite marche pour accueillir celles et ceux qui trouvent les marches du jeudi trop difficiles. Le groupe s'étoffe et adapte le circuit en fonction de la composition du jour.
- Les mardi et mercredi soir : 4 cours de yoga (18h30 et 20h) dans la tradition de Desikachar et du yoga de l'énergie.
- Le mercredi matin à 10h15 : cours adapté et réservé aux personnes qui ont des difficultés avec les activités physiques.
- Le jeudi après midi : 2 marches avec 2 niveaux de difficulté, permettant à chacun d'y trouver sa place.
- Un samedi par trimestre : atelier de yoga de 3 h avec en principe 2 intervenants.
- Quelques marches du dimanche, avec pique-nique s'adressant à des personnes supportant un plus fort dénivelé et une plus longue distance

UN ÉCHANTILLON DES SORTIES ET RÉUNIONS ÉCHANGES DE CETTE ANNÉE

● Les réunions échanges

- 23 décembre : Soirée décoration Noël avec, à la clé, une belle composition florale.
- 8 janvier : Partage de la galette dans la «Salle des Boules ».
- 23 mars : Sur les Chemins de Compostelle comme si on y était, par Alain Vanier.



- 7 mai : Encore une soirée traditionnelle, échange de plantes, plançons...

Et, en toute fin d'année, deux pique-niques, un en soirée dans la cour de l'école et un à midi, au retour d'une marche, chez l'habitant.

● Les sorties patrimoine

- Samedi 3 octobre : Journée à Pont de Vaux, visite du musée Chintreuil, original par ses collections variées, navigation sur le canal, la Saône et la Seille avec déjeuner sur le bateau, visite guidée de Louhans.
- Vendredi 27 mars : visite de la prison du Fort Montluc à Lyon.
- Mercredi 13 mai : sortie botanique à Poleymieux pendant laquelle nous avons pu admirer toutes sortes d'orchidées, le sainfoin, la raiponce, la sauge et bien d'autres...sous la conduite d'un spécialiste en botanique.
- Lundi 15 et mardi 16 juin : 2 jours à Buis les Baronnie, visite guidée du château de Grignan, visite guidée de la coopérative de Nyons (moulin à huile), de la ville de Buis les Baronnie et de la maison des plantes, hébergement à Buis, découverte du mont Ventoux et du mont Serein avec 2 flores bien différentes, visite guidée de Vaison la Romaine et arrêt à la cave coopérative de Rasteau.

● Au calendrier de cette année, déjà plusieurs projets dont une journée à Lyon avec visite du Musée des Confluences et déjeuner sur un bateau....

Au cas où vous voudriez vous joindre à nous, vous pouvez vous adresser à l'un des contacts ci-dessous.

INFOS

L. Bortoluzzi - Tél 04 74 67 38 88
MC Sœur - Tél 04 74 67 31 72



COMITÉ DES FÊTES



● Début des manifestations le 10 avril avec une représentation théâtrale avec la troupe ARTHEA « on n'a pas d'boeufs... mais des idées ! ». Le bénéfice de cette soirée a été versé intégralement à l'Association « En marche pour Romane ».

● Le 3 juillet, la 2^{ème} nuit des rosés a eu lieu avec la participation des commerçants et des viticulteurs du village et a remporté encore cette année un vif succès. Si certains des ballons lâchés par cette belle soirée estivale sont restés à Cogny, d'autres ont voyagé jusqu'en Suisse.



● Le 31 octobre, les enfants et leurs parents ont fêté Halloween. Vampires et sorcières se sont régalés à la fontaine de sang, avec la soupe aux asticots et de doigts de sorcières...

● Le Comité a aussi participé à la journée nettoyage de printemps avec la société de chasse, à la fête des mères organisée par la municipalité et au Téléthon avec les 6 Coms.

● Si vous voulez voir vivre votre village, si vous avez des idées, de la bonne volonté, rejoignez nous !

INFOS

Contact : Martine MORIN, Présidente du Comité des Fêtes - Tél. 07 86 26 53 72
16 avril 2016 - Concert Jean-Jacques GOLDMAN



GYM'ACOGNY



GYM'ACOGNY propose au sein du village un programme sportif hebdomadaire de 6 cours.

● GYM Traditionnelle

- Lundi (19h30 - 21h) avec Steven
- Jeudi (19h - 20h30) avec Laurent

● ZUMBA

- Vendredi (18h30-19h30 et 19h30-20h30) avec Alric

● EVEIL à la DANSE (enfants jusqu'au CM2)

- Mercredi (14h-15h et 15h-16h) avec Catherine

Les enfants ont pu présenter un petit gala à leur famille en fin de saison ainsi qu'au public lors de la fête de l'été de juin 2015.



- La nouveauté cette année sera proposée par Alric qui fera découvrir aux adhérentes de la zumba de nouvelles activités tendances du moment (cours découverte sur quelques séances en cours d'année).



- Ainsi, il est possible qu'un renouvellement de certaines activités soit proposé pour la saison prochaine... Avis aux amateurs de nouveauté !



SOCIÉTÉ DE CHASSE

A l'ouverture 2015, la société de Chasse de Cogny se composait de 43 chasseurs, 5 gardes particuliers et 7 piégeurs.

- Depuis quelques années déjà, la société de chasse de Cogny participe avec la Fédération des Chasseurs du Rhône au suivi de l'évolution des populations de lièvres sur la commune. Le but est d'adapter au mieux les prélèvements cynégétiques par une analyse de l'âge ratio des lièvres prélevés la première journée de chasse.

- Le lundi qui suit l'ouverture, la patte avant droite est envoyée à la fédération puis radiographiée par un vétérinaire afin de détecter une bosse qui correspond au cartilage de croissance présente uniquement sur les lièvres de moins de 8 mois. Si les jeunes lièvres de l'année représentent 75% des prélèvements alors la reproduction est forte. 65% correspond à une reproduction moyenne, 50% à une reproduction médiocre et 40% à une mauvaise reproduction.

- Cette année avant l'ouverture, les constatations des agriculteurs / viticulteurs qui sont dans la nature toute l'année, laissaient penser que 2015 ne serait pas une bonne année. Il avait donc été décidé avant l'ouverture de ne prélever cette année que 2 lièvres par chasseur sur 3 dimanches. Les résultats 2015 ont donné raison à cette décision car on a constaté une baisse notable du nombre de jeunes lièvres prélevés à l'ouverture. A ces mauvais résultats on peut avancer plusieurs explications, les conditions climatiques 2015 (sécheresse), la prédation probable du Hibou Grand-duc sur les hauts de Cogny où il y a moins de vignes, la prédation des renards (en forte augmentation cette année), des fouines.

Ci-dessous les résultats des 5 dernières saisons :

NOMBRE DE LIÈVRES PRÉLEVÉS (% DE JEUNES LIÈVRES)					
COMMUNES	2011	2012	2013	2014	2015
Salles Arbussonas	5 (60)	7 (86)	10 (80)	10 (70)	5 (20)
Charentay	28 (61)	9 (44)	13 (61)	16 (75)	12 (42)
Cogny	21 (71)	22 (55)	21 (76)	15 (74)	18 (39)
Régnié-Durette	5 (80)	3 (67)	2 (0)	3 (34)	6 (33)
Vaux-en-Beaujolais	11 (64)	8 (75)	8 (62)	7 (15)	1 (0)
St Jean d'Ardières	4 (50)	3 (67)	7 (14)	6 (50)	3 (0)



COMITÉ DE JUMELAGE

Rencontre franco belge du 14 au 17 mai 2015 à Mont Saint Guibert pendant le week-end de l'Ascension.



● Dans le cadre de ce jumelage né en 1979, les rencontres sont bisannuelles alternativement à Mont Saint Guibert et à Cogny.

● Cette année une petite délégation s'est rendue à Mont Saint Guibert, où elle a été accueillie très chaleureusement le jeudi 14 mai par nos amis Guibertins, un peu plus nombreux que nous. La journée de vendredi 15 Mai, a réuni une vingtaine de personnes pour une visite de Bruxelles, attendue de tous, et qui s'est révélée très intéressante. Le métro nous a conduit aux jardins du palais royal.

● Après avoir traversé les bâtiments royaux, nous sommes descendus à pied par le quartier des Marolles jusqu'à la Grand Place où nous attendait un guide très apprécié qui nous a expliqué les différentes époques des bâtiments autour de cette place, les phases de construction et de reconstruction de l'hôtel de ville gothique depuis 1402, et les activités commerciales des différentes rues adjacentes. Une balade dans ces rues nous a permis de voir des fresques murales figurant les héros de BD, le marché saint Gerx et la bourse .

● L'après midi, deux circuits en bus « sight seeing » nous ont fait découvrir l'ensemble de la ville de Bruxelles.

● Au nord : en partant de la gare centrale, les serres royales, l'Atomium construit pour l'exposition universelle de 1958, la bourse à nouveau, le palais royal et la place royale.



● Au sud : l'immense palais de justice, le Sablon riche en marchés d'antiquaires, le quartier Art nouveau, Avenue Louise (boutiques de luxe), L'abbaye de la Combe, les étangs d'Ixelles, Flaget, le parlement européen, retour par le quartier royal.

● Samedi 16 mai la soirée festive a réuni une quarantaine de personnes dont Monsieur Philippe Evrard, Bourgmestre nouvellement élu en 2013, qui a honoré la soirée de sa présence. Étaient également présents, Madame Marie Claire Vaulier, échevin à la culture et Monsieur Gérard Jacques échevin au CPAS (action sociale).

● Deux jéroboams de Beaujolais ont été remis l'un à Anne Marie Dusquenne présidente du comité de jumelage et l'autre à Monsieur le Bourgmestre de Mont St Guibert.

Rendez vous au week-end de l'ascension 2017 à Cogny.



2015, UNE ANNÉE AVEC LES ASSMAT'Y'BULLES



Notre association compte 7 assistantes maternelles en activité sur Cogny et 26 familles.

● Nous accueillons actuellement 48 enfants dont 5 extérieurs à Cogny sur toute l'année scolaire ou pour les vacances. 26 enfants sont scolarisés. Notre travail peut commencer à 6h30 et se termine parfois à 20h.

Nous nous retrouvons chaque semaine pour un atelier comptines et musique et une fois par mois à la bibliothèque, où Marceline Auray nous reçoit autour de plusieurs livres histoires et comptines.



Ferme des bambins

● Au cours des vacances scolaires, promenades, visites et sorties sont au programme.



Chasse aux oeufs

● Le défilé de Mardi-gras, le goûter de Noël, la cueillette des œufs de Pâques sont des temps forts qui nous permettent de passer de bons moments.

● A travers toutes ces occasions, les enfants découvrent une collectivité et apprennent à connaître les différentes personnes, adultes et enfants qui la composent. De fait des remplacements peuvent se mettre en place dans de bonnes conditions, au cours des vacances scolaires ou en cas d'indisponibilité d'une assistante maternelle.



Forêt de la Flachère



Carnaval

● L'association a également organisé la bourse aux jouets au mois d'octobre, deux conférences dans l'année (les méfaits des addictions aux écrans et comment décoder les ados d'aujourd'hui) et un spectacle en février qui a remporté un vif succès auprès des enfants venus nombreux applaudir « Holà, l'eau là » (A tirelarigotcompagnie).

INFOS

Samedi 27 février - Spectacle : « Non, non, non ! » - Salle des fêtes

Par la compagnie Pouss'les mots, pour les enfants à partir de 18 mois

Vendredi 27 mai à 20h - Conférence humoristique

Sous forme d'une pièce de théâtre, de la comédienne québécoise Erika Leclerc-Marceau :

« Etre parents, mieux vaut en rire ! »

Dimanche 16 octobre - Bourse aux jouets - Salle des fêtes de Cogny



CLASSE EN 0

L'année 2015 s'est révélée très riche pour la classe en zéro.

- Tout d'abord nous avons organisé notre marche le 3 mai, malgré la pluie, nous avons pu compter sur 200 marcheurs.
- Et puis nous avons fêté dignement la demi-décade en se rendant un week-end à Annecy. Entre visites et rigolades tout le monde fut ravi.



INFOS 5 juin - La marche des buis

CLASSE EN 1



- Le samedi 7 février 2015, nous nous sommes réunis pour confectionner 4kg de Bugnes afin de les vendre lors de notre traditionnelle vente d'Andouillettes. A cette occasion, vous avez été nombreux à venir déguster les andouillettes -frites sur place ou à emporter. Environ 190 parts ont été vendues ainsi que toutes les bugnes....

INFOS 14 février - Vente d'andouillettes
Nous penserons à préparer plus de bugnes pour les gourmands !

CLASSE EN 2

Fête de l'été.



- Petite classe par le nombre, la 2 espère, cette année aussi, avoir réussi à distraire un maximum de Cognysards au cours de la 5^{ème} fête de l'été, qui, tombant pratiquement au solstice d'été, le 20 juin, pourrait même être considérée à Cogny, comme la Fête de la Musique.
- Nous pensons avoir atteint notre but, grâce à une météo qui nous a permis d'échapper à tout épisode dérangeant, même si la température n'était pas tout à fait ce que nous pouvions espérer pour le plus grand jour de l'année.
- Mais nous devons remercier l'association «GYM'ACOGNY» qui adopte, le mercredi, en période de scolarité, un module spécial pour les enfants, et nous a concocté un programme adapté pour eux, assurant brillamment la première partie de la soirée. Le public a pu apprécier et applaudir comme il se doit cette démonstration. Un grand bravo aussi à leur professeure Catherine; nous espérons que l'année prochaine, nous pourrions compter sur leur présence qui aura encore,

n'en doutons pas, un retentissement aussi fort que cette année, sinon plus. Merci aux enfants, à leur coach, (et aux parents) pour cette représentation réussie.

- Un grand bravo également au groupe Carpe Diem en 2^{ème} partie du spectacle; émanation de l'orchestre Anna
- Noché d'ANSE qui nous avait fait danser l'an dernier, cet ensemble composé cette année de 4 personnes de la famille Perron, a su effectuer adroitement la transition vers le bal terminal.
- Ce qui nous amène, à ne pas oublier celui qui est devenu Notre Ami Baloo, qui depuis trois années déjà, sait trouver les succès nouveaux, les enchaînements vers des rediffusions de classiques inoubliables permettant d'entraîner les danseurs jusqu'au bout de la nuit, avec un enthousiasme infatigable.
- Nous ne pouvons clore ce compte rendu sans remercier Madame la Maire de Cogny et sa Municipalité, fidèles à elles-mêmes, qui nous ont permis de réaliser notre manifestation dans les meilleures conditions, et qui se tiennent toujours prêtes à nous assister en cas de besoin. Un adjoint, conjugalement proche de notre classe est particulièrement visé dans ce témoignage de reconnaissance...

INFOS Samedi 18 juin - Fête de l'été



CLASSE EN 3

Où est la « 3 » ?

Ah, elle paraît discrète en observant les conscrits du moment. Cependant elle s'active, et ses joyeux membres ont plaisir à se rencontrer régulièrement pour organiser leurs activités.

● Cette année, le 14 juillet, la «3» a renouvelé sa randonnée pédestre en forêt avec le pique nique en famille au col du Joncin. Cette fois personne ne s'est perdu. Simplement un peu égaré, la troisième fois ce sera parfait. Puis la troisième choucroute du 11 octobre a été une réussite. Toute la classe remercie les nombreuses personnes venues partager ce moment de convivialité.



● Les conscrits c'est ça ! Se rencontrer, s'apprécier, pour former un groupe qui réalisera tous les 10 ans la plus grande fête du village. Aussi, ce groupe n'est pas fermé, toutes les personnes nées les années en trois peuvent venir le rejoindre.

INFOS

8 octobre - Vente de choucroute

CLASSE EN 4

La 4 est-elle bien morte ? Non elle est en sommeil !

● Après une année 2014 débutée sur les chapeaux de roues, l'heure est arrivée de clore cette année de gloire pour laisser la place à la 5. Quitte à laisser la place, il fallait le faire dignement.

● Donc, dès l'automne, la 4 a réfléchi à cette sortie. Les idées ont fusé. Et puis une évidence est apparue. « Les moules frites » étant depuis un certain nombre d'années le ralliement de la 4, le thème s'imposa de lui-même. Les garçons toujours plus bricoleurs, manuels et astucieux (c'est ce qu'ils disent) s'emparèrent du projet. Le char, serait un bateau de pêcheurs, et les conscrits seraient les pêcheurs de moules. Après que les conscrites les aient un peu freiné dans leur délire, le bateau fut construit, peint, décoré par tous.

● Enfin le vendredi soir arriva, et c'est en ciré jaune ou vert, montés sur la barque ou le char, et après que le tracteur ait bien voulu démarrer, (il avait dû prendre l'eau) la 4 en tête déambula dans les rues du village, en déversant non pas des confettis, mais des coquilles de moules.



● Vu la tête des spectateurs, on s'est dit qu'on les avait bien eus. Décidément la 4 surprendra toujours. Restait le rituel de la fin, -faire brûler, non pas un cercueil, quelle tristesse ! - mais la barque, celle sur laquelle nous sommes embarqués quand on est de la 4. Ah ! Elle a bien brûlé, mais ce n'était pas triste autour. Preuve à l'appui, en Novembre 2015, les conscrits ont retrouvé des moyens pour aller pêcher et recommencer la journée moules- frites.

Non la 4 n'est pas morte, elle est simplement en sommeil.

CLASSE EN 7

La Sept de la Bière.

● Le 28 Mars dernier, la sept s'est mobilisée pour vous faire danser et découvrir, aux rythmes des musiques IRLANDAISES, les bières de notre région. Toutes ces bières... Blondes, Ambrées, Brunes, Blanches, Noires et de Printemps... ont ensoleillé les esprits et ensorcelé les tables. Aux sons des Fiddle, du Bohran et de l'Uilleann pipes (cornemuse irlandaise) du groupe SHELTA, les pintes se sont mêlées, entrechoquées pour raisonner et carillonner jusqu'au clocher du village. Fort de son esprit d'innovation et comptenu du succès de cette soirée, cette fête sera reconduite, et enrichie en 2016.



INFOS

26 mars - Nouveau groupe CELTIC HANGOVER composé de musiciens et chanteurs Irlandais.



CLASSE EN 8



Cette année l'amicale des classes en 8 n'a pas eu de chance avec son concours de pétanque.

● Les vendanges étant précoces grâce à notre bel été chaud et sec le concours prévu fin août est repoussé au 12 septembre. Mais la météo était décidément contre nous et toute la pluie de l'été est tombée ce jour là. Pour celles et ceux qui souhaitent se joindre à nous pour les conscrits : n'hésitez pas à prendre contact avec nous !



INFOS

classe8cogny@gmail.com

Dernier samedi d'août - La classe en 8 ne baisse pas les bras et vous attend pour la pétanque

Début décembre - Vente des sapins toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

CLASSE EN 5

Malgré une météo plus ou moins clémente, la retraite aux flambeaux sur le thème des métiers a paradé dans les rues du village jusqu'à la salle des fêtes où la classe en 4 a joyeusement brûlé son char.



● La fête a continué tard dans la soirée par le bal à la salle des fêtes servi par la classe en 6. Le lendemain, le rendez-vous était donné aux conscrits pour un copieux petit déjeuner beaujolais afin de nous retrouver tous ensemble avant les grandes festivités d'un long week-end basé sur la joie et la bonne humeur. Après les traditionnelles photos et la messe, nous avons défilé en belle vague dans la rue centrale accompagnés par une foule nombreuse venue nous encourager. Le vin d'honneur s'est déroulé sur la place suivi par le repas à la salle des fêtes où familles et amis nous ont rejoints pour ce moment convivial.



● Le week-end s'est terminé par le bal du dimanche soir clôturant une belle fête des conscrits. Le retintou nous a conduits le lundi jusqu'à Ambérieux en Dombes pour une dernière journée tous ensemble. Le 22 janvier 2016, nous nous sommes retrouvés pour l'enterrement de notre belle classe.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016



JANVIER

- **Vendredi 8** Vœux de la municipalité
- **Samedi 16** Remise des cocardes Classe en 6
- **Vendredi 22** Retraite aux flambeaux
- **Dimanche 24** Conscrits
- **Vendredi 29** Fête de la St Vincent

FÉVRIER

- **Dimanche 14** Vente andouillettes classe en 1
- **Dimanche 21** Belote du panier des anciens
- **Samedi 27** Assmat'y'bulles (spectacle pour enfants)

MARS

- **Samedi 5** Repas des anciens
- **Samedi 19** Banquet de la chasse
- **Samedi 26** St Patrick des classes en 7



AVRIL

- **Vendredi 1^{er}** Concert de la chorale à «Chœur joie»
- **Samedi 16** Soirée du comité des fêtes
- **Vendredi 22** ... Concert de l'Echo de la Vallée du Morgon
- **Samedi 30** Conférence FESTI Planètes

MAI

- **Dimanche 1^{er}** Marché aux Fleurs d'été
- **Dimanche 15** Brocante des classes en 9
- **Samedi 21** Méchoui de la chasse
- **Vendredi 27** Assmat'y'bulles (conférence)
- **Dimanche 29** Fête des Mères

JUIN

- **Dimanche 5** Randonnée pédestre des classes en 0
- **Samedi 18** Fête de l'été des classes en 2
- **Samedi 25** Fête de l'Ecole

OCTOBRE

- **Samedi 8** Vente de choucroute des classes en 3
- **Dimanche 16** Bourse aux jouets des Assmat'y'bulles
- **Lundi 31** Halloween du comité des fêtes

NOVEMBRE

- **Samedi 5** Poker des classes en 5
- **Dimanche 6** Vente de moules frites des classes en 4
- **Jeudi 10** Belote du foot de Denicé

DÉCEMBRE

- **Dimanche 4** Belote des boules





INFORMATIONS ADRESSES UTILES

ADRESSES UTILES

SANTÉ

MÉDECIN DE GARDE

week-ends et jours fériés

Tél : 04 74 62 15 15

PHARMACIE LA PLUS PROCHE

Tél : 04 74 67 42 54 (Lacenas)

CABINET D'INFIRMIÈRES

Tél : 04 74 67 40 56 (Lacenas)

- Mme Michèle DEGLISE-CAVET
- Mme Marie Hélène MARTIN
- Mme Anaïs BLACHERE
- Mme Astrid THOMAS
- Mme Valentine LESNE

MAISON

DE LA PETITE ENFANCE

- Mme RITOU Isabelle
- Tél : 04 74 67 44 15
ou : 09 64 30 97 90

ASSISTANTES MATERNELLES

- Mme BOUYEYRON Claire
« 283 Route de la Grand Fond »
Tél : 04 74 67 32 23
- M. BOYER Luçay
« 430 Route des Meules »
Tél : 04 74 67 47 02
- Mme Christine MENARD-SAPIN
« 154 Montée du Montessuis »
Tél : 04 74 67 31 24
- Mme Céline MENARD-SAPIN
« 204 Montée du Montessuis »
Tél : 04 37 55 10 49
- Mme Isabelle MEYER
« 944 Route de Rivolet »
Tel : 04 74 67 35 83
- Mme Martine MONTERRAT
« 321 Route des Meules »
Tél : 04 74 67 43 96
- Mme Marie-Cécile MOUTET
« 175 Rue des Ecoles »
Tél : 04 37 55 12 74
- Mme Tiphanie PITTET
« 280 Route de Corsel »
Tél : 04 69 17 34 50
- Mme Patricia SINTES
« 430 Route des Meules »
Tél : 04 74 67 47 02

AGGLOMÉRATION

VILLEFRANCHE

BEAUJOLAIS SAÔNE

Tél : 04 74 68 23 08

Fax : 04 74 68 62 60

COMMERCE MULTISERVICES

SUPÉRETTE

- M. Arnaud BRUAS
- Tél : 04 27 49 35 38

COIFFURE MIXTE LAURENCE

Tél : 04 74 67 45 33

CAFÉ BAR-TABAC

« Le Saint Guibert »
Tél : 04 37 55 18 11

PIZZÉRIA

« Pizz'altitude »
Tél : 04 26 74 74 89

COMMERCE ITINÉRANTS

CARA'PIZZ

Tél : 07 83 43 52 30

TANDOORI MASSALA

Tél : 06 48 34 91 20

SCOLARITÉ

ECOLE MATERNELLE

- Mme Ingrid QUEYRAS
- Mme Mylène GREFFET

ECOLE PRIMAIRE

- Mme Viviane COURBIERE-GUILLEMET
Directrice d'école
Tel : 04 74 67 34 86
- M. Vincent BRUNCO
- Mme Céline CLUZEL
- Mme Elodie ROLLET

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 74 67 37 91
Horaires d'ouverture
- Mercredi : 10h à 11h30
- Vendredi : 16h30 à 18h
- Samedi : 10h à 11h30

INFORMATIONS TOURISTIQUES

OFFICE DE TOURISME DES PIERRES DORÉES À ANSE

www.tourismepierresdorees.com
Destination Beaujolais à Villefranche s/s :
www.destination-beaujolais.com

OFFICE DE TOURISME DE VILLEFRANCHE S/S :

www.villefranche-beaujolais.fr

MAIRIE

Tél : 04 74 67 30 55

Fax : 04 74 67 37 74

E-mail : secretariat@cogny.fr

Site : www.cogny-beaujolais.fr

Secrétaires

- Mme Brigitte BALLIGAND
- Mme Audrey PRADEL

Permanences :

- Lundi : 17h à 19h30

- Mardi : 9h à 12h

- Mercredi : 9h à 12h

- Jeudi : 14h à 16h30

- Vendredi : 16h à 18h

Madame le Maire reçoit le vendredi
de 16h à 18h et sur rendez-vous.

ADMINISTRATIONS

DDT VILLEFRANCHE

Tél : 04 74 09 41 00

SOUS-PRÉFECTURE

Tél : 04 74 62 66 15

LA POSTE DE DENICÉ

Tél : 04 74 67 33 21

AIDE À DOMICILE

Tél : 04 74 65 45 93

PÔLE EMPLOI

Tél : 04 74 60 30 03

CONCILIATEUR

CONCILIATEUR DU CANTON

Tél : 04 74 65 37 30

Présent les mercredis de 10h à 12h
à la mairie de Gleizé

PRESSE

CORRESPONDANCE

AVEC « LE PROGRÈS »

- Mme Evelyne CHAMBAT

Tél : 04 74 67 36 16

ou 06 20 70 81 59

ORDURES MÉNAGÈRES

Le mercredi matin



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



CARTE D'IDENTITÉ

Elle se fait à la mairie du domicile et est valable 15 ans. La présence du demandeur est obligatoire :

Se munir :

- De 2 photos d'identité
- De l'ancienne carte d'identité, sauf si c'est une perte ou un vol, il faudra fournir 25€ en timbres fiscaux et un autre document avec photo,
- D'un acte de naissance,
- D'un justificatif de domicile de moins d'un an,
- Si c'est un mineur il faudra la carte d'identité de la personne responsable légale
- Pour les mineurs, si les parents sont divorcés, copie du jugement de divorce

PASSEPORT

Il se fait à la Mairie de Villefranche S/S ou de Gleizé.

Après avoir réuni toutes les pièces demandées, il faut prendre rendez-vous avant de vous présenter sinon ils ne prendront pas votre dossier.

Le dossier doit comprendre :

- 2 photos d'identité
- Taille, Couleur des yeux
- Pièce officielle avec photo (ancien passeport, carte d'identité ...)
- Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Si c'est un mineur il faudra la carte d'identité de la personne responsable légale
- Pour les mineurs, si les parents sont divorcés, copie du jugement de divorce

Coût :

- Majeur : 86€
- Mineur de 15 à 18 ans : 42€
- Mineur de moins de 15 ans : 17€

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

- À la mairie de votre choix muni des pièces d'identité des futurs parents, d'un justificatif de domicile ainsi que des professions de chacun.

LÉGALISATION D'UNE SIGNATURE

- À la mairie du domicile, en présentant une pièce d'identité et faire la signature devant le Maire ou son représentant.

RECENSEMENT MILITAIRE

- Se présenter à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire avec le livret de famille et une carte d'identité.

DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

- Se demande à la mairie du domicile avec un imprimé à remplir.

MARIAGE

- Constitution d'un dossier à déposer à la mairie du domicile 3 mois minimum avant le mariage par les deux futurs époux.

CONCLURE UN PACS

- S'adresser au Tribunal d'Instance du lieu d'habitation

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

- Se présenter à la mairie du domicile avant le 31 décembre avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et l'ancienne carte d'électeur.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

- (réfection de toiture, abri jardin, changement de fenêtre...)
- A déposer à la mairie du domicile contre récépissé

PERMIS DE CONSTRUIRE

- A déposer à la mairie du domicile contre récépissé

Bagnols / Cogny / Frontenas / Moiré / Jarnioux / Theizé / Ville-Sur-Jarnioux

L'association ADMR d'aide à domicile de Theizé a été créée en 1960 pour les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées.

DOMAINES D'INTERVENTION

● Pour les personnes âgées et ou handicapées :

- Aide à la personne
- Aide aux travaux ménagers
- Transport (courses, médecin...etc)
- Téléalarme

● Pour les familles :

- Assistance familiale personnalisée
- Tâches ménagères
- Accompagnement à l'école et aide aux devoirs
- Garde d'enfants à domicile

● Pour tous :

- Portage des repas avec repas assurés 7 jours sur 7, adaptés au régime de chacun

Ces services peuvent éventuellement bénéficier d'une aide financière de la part des caisses de retraites ou du département avec l'ADPA. Le bénéficiaire reste redevable d'une participation variable selon ses ressources.

AVANTAGE FISCAL : 50 % des sommes dépensées sont déductibles des impôts sur le revenu.

En 2014, sur la commune de Cogny les interventions ont concerné 10 personnes pour 873 h.

INFOS

Permanence ouverte

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

«Maison des services ADMR» dans des locaux, accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

47, rue St-Antoine - Le Bourg (ancienne poste) 69620 Theizé

Tél : 04 74 71 15 34 (répondeur en dehors des horaires)

Courriel : admr.despierresdorees@fed69.admr.org

NOUVEAUX COMMERÇANTS



Cuisine italienne - Le mercredi



Cuisine indienne - Tandoori Massala - Le vendredi

MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !



Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

● Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

● Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

● Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

● Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches : Par internet sur le site ou par papier.

Merci pour les abeilles !

INFOS

Par site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier : en retournant le doc. Cerfa N°13995*02 à votre GDS



EXPRESSION DE LA LISTE « BIEN VIVRE À COGNY »

Votre conseil municipal à un an et demi de fonctionnement, et cette année 2015 à été une année compliquée avec la mise en route de la Communauté d'Agglomération Beaujolais Val de Saône (CAVBS), l'avenir de cette dernière et la baisse des dotations de l'Etat.

- La mise en route de la CAVBS se fait doucement, le travail à 21 communes pour 77 000 habitants est nouveau pour tout le monde. Il est quelquefois difficile de se faire entendre pour nous « petite commune ».
- Les compétences obligatoires de cette agglomération, développement économique, aménagement de l'espace (PLU en particulier), logement et politique de la ville auxquelles s'ajoutent des compétences optionnelles, notamment celles de l'entretien de la voirie, l'élimination et valorisation des déchets et collecte sélective, ainsi que les compétences facultatives, l'assainissement collectif et autonome, la gestion de distribution de l'eau, et la gestion des multi-accueils, petite enfance entre autres ainsi que nos équipements sportifs et culturels (stade de foot, salle de musique).
- Ces compétences ainsi que le projet de territoire auraient dû être préparés avant la mise en place de la nouvelle aggro, pour que les communes puissent donner leur avis.
- Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre le projet de regroupement des communautés de communes proposé par le préfet. Ce projet fusionnerait la CAVBS, la communauté

de communes Beaujolais Pierres Dorées et la communauté de communes Ouest Rhodanien. Le conseil municipal estime qu'actuellement, il faut avant tout, mettre en route notre agglomération et qu'il paraît plus logique de raisonner pour un futur agrandissement dans un éventuel axe Nord-Sud avec la communauté de communes Saône Beaujolais et la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et côtière de l'Ain.

- Comme toutes les communes, nous avons connu la baisse des dotations, nous sommes conscients que des économies doivent être réalisées par l'Etat, mais les communes ne doivent pas être les seules à subir cette baisse qui est pour nous synonyme de forte diminution d'investissement pour notre village.
- Les élus de la liste « Bien vivre à Cogy », restent à votre écoute et à votre disposition.
- L'année 2015 à été marquée par des événements tragiques pour notre pays. Notre commune a exprimé sa solidarité lors de minutes de silence et marqué ainsi que la devise de notre pays « LIBERTE EGALITE FRATERNITE » résonnait aussi dans notre village.

Mme ECHALLIER Christiane, Mr Rémy AURION, Mme Karine SADOR, Mr Benjamin MOUTET, Mme Amélie RATIGNIER, Mr Michel MORIN, Mme Edwige LANDECKER, Mr Tristan VIGNERON, Mme Patricia SINTES, Mr Guy THEVENET, Mme Ghislaine PERROUD, Mr Maxime TRONCY, Mme Michèle DUBOST-SAYO.

EXPRESSION DE LA LISTE «AGIR ENSEMBLE À COGNY»

Comme vous le savez depuis le premier janvier 2014, le fonctionnement de notre commune est fortement influencé par son appartenance à la Communauté d'Agglomération Beaujolais Val de Saône (CABVS).

- Elle exerce ses compétences dans les domaines de la petite enfance, de la voirie, du traitement des déchets et de l'assainissement. Nous sommes inquiets pour la mise en œuvre du programme de voirie, sachant que le budget communautaire alloué devra être réparti entre les 21 communes de l'agglomération. Celui qui sera réservé à la commune de Cogy promet d'être nettement insuffisant, d'autant plus qu'il sera fortement amputé par le coût des travaux de voirie qui se sont avérés nécessaires autour du nouvel immeuble le « clos du lavoir ».
- En fin d'année 2015, il nous a été demandé de voter pour le transfert de la compétence PLU à la CABVS dans le cadre d'un Plan Local Urbanisme Intracommunautaire (PLUI), selon une charte de gouvernance détaillée qui nous a été présentée. Cette charte fixe l'engagement PLUI de respecter le plan d'aménagement et du développement durable (PADD), et de laisser les communes définir les particularités de réglementation et de déterminer les zonages; en effet elles sont seules à avoir une connaissance fine de l'historique et des réalités du terrain. La gouvernance prévoit la constitution d'un comité de pilotage au centre du dispositif de fonctionnement: y siègeront les maires des 21 communes. Pendant la construction de ce PLUI, 2 réunions publiques devront être organisées: il faudra bien veiller à ce qu'elles soient organisées aussi à Cogy. Donc, nous sentons bien que la gestion de notre commune nous échappe dans beaucoup de domaines, compte tenu des compétences que nous avons perdues. Et nous sommes toujours en attente de davantage de clarté et de facilité dans le fonctionnement de la CABVS.

- De plus, malgré notre appartenance récente à la CABVS, il nous a été demandé de voter sur le projet de regroupement avec deux autres communautés de communes, Communauté de Commune de l'Ouest Rhodanien et Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées. L'ensemble du conseil municipal a émis un avis défavorable; tout en sachant bien que dans le cadre de la loi Notre, cela risque de nous être imposé en 2020. Nous devons être vigilants et actifs face à cette menace.
- Au sein de notre commune nous travaillons et nous avons voté nombre de délibérations en accord avec nos collègues conseillers, cependant nous souhaiterions promouvoir davantage d'information et de participation de la population.
- Le commerce du village connaît des problèmes récurrents de fonctionnement; la commune a dû se résoudre à acheter du matériel plus fonctionnel et plus économe en énergie; nous avons voté pour cet achat, malgré le contexte de rigueur budgétaire.
- En l'absence d'un nouveau plan de déploiement du câble, les communications internet ne se sont pas améliorées; la couverture de notre commune reste très insuffisante à 35%.
- Les questions d'environnement et de développement durable sont bien prises en charge au sein de la commission environnement par un groupe de conseillers très actifs sous l'égide de l'adjoint responsable. Cependant, la question de l'avenir de l'Agenda 21 n'est pas tranchée officiellement.
- Nous restons une liste de proposition; n'hésitez pas à nous en faire; nous sommes à votre écoute.

Christian CLAITTE Francine KHEMDOUDI

ETAT CIVIL 2015



NAISSANCES

- 09 Janvier Eva CHERVET « 98 Montée du Montessuis »
- 06 Février Romane, Rose, Renée ELY « 116 Impasse du Pollui »
- 09 Février Miya FRANCIOLI « 627 Montée du Moly »
- 14 Avril Maëline, Michelle TROUILLET « 823 Montée Saint Claude »
- 14 Avril Romane, Françoise TROUILLET « 823 Montée Saint Claude »
- 18 Mai Louis, Clotaire, Marius WARIN « 532 Rue Mont Saint Guibert »
- 01 Juin Alix, Faustine, Marie GILIBERT GRANGIER « 183 Montée de la Roche »
- 28 Septembre Kahil MEBARKI « 100 Route des Vignes »
- 13 Novembre Jules MOUTET « 76 Impasse du Puits »
- 07 décembre Martin, Jérôme, Maurice DOUCHIN « 156 Impasse de la Croix Senave »



MARIAGES

- 13 Juin Claire DEPERIER et Marc BIROT
- 04 Juillet Stéphanie CROSO et Jérémie STIEVENARD
- 25 Juillet Solenne POULY et Julien ROCHE
- 01 Août Brigitte BARJOT et Alexandre SIMON
- 08 Août Gaëlle ECHALLIER et Loic POGNANT-GROS
- 22 Août Julie COLLOMB-CLERC et Pascal MONRAPHA
- 05 Septembre Coralie BRUNEL et Frédéric BALLOT
- 11 Septembre Mandy RAVET et Nassim MEBARKI

DÉCÈS

- 17 Février Laurent, Christophe, Daniel BONNET « 606 Route des Meules »
- 22 Avril Henriette, Marie, Louise DELAYE épouse PROTON « 226 Route de Régný »
- 05 Mai Michèle, Louise, Simone ALLEMAND « 379 Montée du Montessuis »
- 13 Mai Daniel, Albert BESSY « 451 Route de la Cime de Cogy »

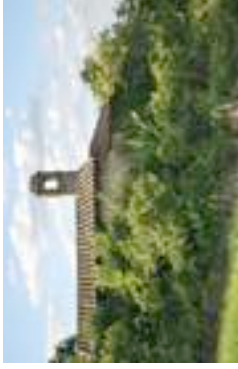
DÉCÈS NON TRANSCRITS

- 23 Janvier Anna Marie PROFIZI épouse LE MAOUT
- 23 Septembre Jean Charles PROFIZI
- 25 Septembre Alice COLMAGRO SEGAUD



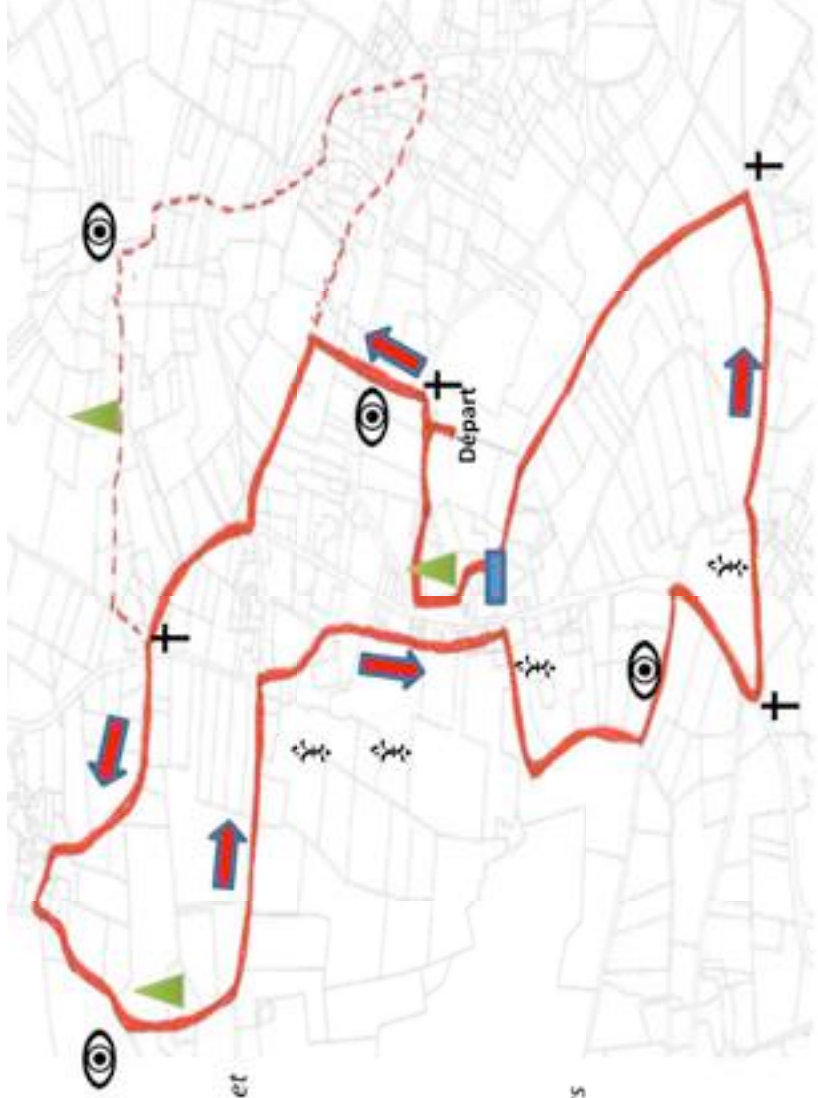
SENTIER PEDESTRE PANORAMA ET PATRIMOINE

Distance du parcours 4 kms (avec une option de 500m en pointillés rouges)



Départ :

- Parking de la salle des fêtes
- Croix du Prenet
- Massif végétal COGNY
- Option visite madone panorama et cadole
- Croix du Trêve Morel
- Hameau remarquable Régný
- Chapelle Saint Claude
- Château de la Lucardière
- Manoir d'Epeisses
- Ancienne rue principale
- Porche en fer forgé et sa bâtisse
- Panorama sur le village
- Bâtisse en pierres avec ses 2 tours au lieu dit les Grands Maisons
- Croix des Grands Maisons
- Croix Senave
- Lavoir du bourg
- Caveau au centre du village
- Colonnes et fontaine
- Eglise sur la place du 8 mai 1945



Légende :

- Sens de la visite
- Croix
- Panorama
- Lavoir
- Architecture
- Maison typique



Balisage sur plaquette bois de couleur rouge Parcours accessible à tous